

C'est bien de le dire... mais il faut le faire !

En 1991, à l'occasion d'une dernière mutation, Yvette mon épouse et moi-même, avons décidé d'habiter Chalette, ville ouvrière de 14 000 habitants en banlieue de Montargis. L'usine Hutchinson en est le *poumon*. A l'époque environ 1 500 personnes y travaillent.

Depuis 1971 la ville est gérée par une municipalité de large union à dominante communiste qui compte en son sein, depuis 1983, un chrétien reconnu comme tel.

Tandis que chaque jour je me rends à Paris où je travaille (Ministère de la Défense pendant cinq ans), Yvette s'inscrit et s'investit dans diverses associations dont un collectif de retraités de la ville qui se met en place. Il crée, en 1995, une épicerie sociale destinée à répondre aux besoins urgents de pauvreté : besoins alimentaires, relationnels et culturels. Cette épicerie sociale, quatorze ans après, est hélas toujours en place.

Pendant ce temps de travail sur Paris et d'investissements à Chalette, la Mission de France nous accueille par l'intermédiaire du Père Louis Morteau. S'engage alors un temps de questionnement, sur ce que nous vivons ou avons à découvrir sur notre lieu de vie, les valeurs relevées, le sens à leur donner, la fraternité et les engagements des militants rencontrés.

Devant des choix

En 1995, le maire sollicite Yvette pour figurer sur la liste des conseillers municipaux qu'il conduit. A l'époque, pour diverses raisons familiales et personnelles, les enjeux relatifs

à cette proposition nous sont difficiles, et, à regret, nous ne la retenons pas.

Début 2000, alors que je suis en retraite depuis trois ans, un discernement débute qui nous conduira vers l'appel au diaconat. Je suis ordonné en mai 2004. En 2001, le maire me sollicite à mon tour. A nouveau longue réflexion, hésitation, crainte d'une récupération. Je consulte épouse, amis, prêtres. Ma réflexion se précise : ne serait-ce pas un nouveau passage qui donnerait sens à ma retraite, une disponibilité nouvelle et une solidarité au service de ma ville, au service des hommes et des femmes qui y vivent, avec au cœur ce qui m'habite : témoigner de Jésus, le Christ, Bonne Nouvelle pour tous ! Nous répondons favorablement. Je n'ai pas d'engagement dans un parti politique.

J'œuvrerai durant sept années comme délégué aux retraités et aux personnes âgées avec une attention toute particulière vers celles et ceux qui sont isolés, handicapés, dépendants. Il y a 3 200 retraités à Chalette !

Le logement, un droit vital

Travail intense, extrême richesse de relations, d'expériences nouvelles, de confrontation d'idéologies, de valeurs militantes, d'exigences chrétiennes, d'écrasement parfois face aux maux de notre société actuelle que sont l'isolement, la précarité, l'indifférence, la maladie, l'insécurité. Le second et actuel mandat municipal m'a amené à changer de fonctions ; le maire m'a délégué aux logements sociaux.

Permettre à chacune et à chacun d'avoir un logement décent pour y vivre, élever ses enfants, s'y reposer, s'y détendre, tels sont naturellement les objectifs que tout élu ayant en charge ce service doit se fixer à atteindre. En outre, je suis de ceux qui pensent que le droit au logement est un droit vital et que chacun devrait être logé selon ses besoins, avec un loyer proportionnel à ses revenus.

Oui, mais à Chalette la crise se ressent fortement. Les effets sont désastreux et sont dus au chômage, au surendettement, à l'éclatement de la cellule familiale, à la recomposition des foyers, aux personnes âgées délaissées en situation précaire. Ces réalités que l'on rencontre quotidiennement sont la cause de la plupart des refus des bailleurs propriétaires de logements sociaux.

La bonne volonté ne suffit pas!

Certaines communes développent le logement social, tandis que d'autres en ont peu. De plus, loger parfois ne suffit pas; certaines familles ont besoin d'un accompagnement, d'un suivi social. C'est ce que nous mettons en place tant parfois les difficultés à assumer sont lourdes et douloureuses.

Quelle place pour l'étranger, sa famille, sa recomposition? Nous sommes confrontés à ces situations! L'autre, le frère, le non logé, le mal logé, n'est pas n'importe qui. Il a une identité!

L'association *Habitat et Humanisme* partage ce point de vue et se fixe de loger, au cœur

de la ville, des personnes les plus démunies, en marge de la société. Elle associe à cette priorité un accompagnement humain.

Un projet prend forme à Chalette. Il prévoit la transformation du presbytère de Vésines inoccupé, en quatre ou cinq appartements qui accueilleront des personnes isolées ou des familles dont la nécessité immédiate est de reprendre pied dans la société.

Jésus identifie les plus petits à ses frères! Pour lui aussi, pas de logement décent à sa naissance! Marie, sa mère, en vint à le déposer dans une mangeoire!

2000 ans après, la législation impose le Droit au logement pour tous.

C'est bien de le dire... mais il faut le faire.

Bernard LEPAGE
Chalette sur Loing (Loiret)



La population de Chalette, rassemblée pour l'élection du maire.